

RCS : CUSSET Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00208 Numéro SIREN : 912 311 271 Nom ou dénomination : AuverCap Les Jacquets

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 987

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL AUVERCAP LES JACQUETS		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		110 RUE DES POTIERS		03000 MOULINS			
SIRET		9 1 2 3 1 1 2 7 1 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 6			
				Exercice N clos le			
				3 0 0 9 2 0 2 3			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
		{	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*			028	030		
	Immobilisations financières* (1)			040	042	440 500	440 500
	Total I (5)			044	048	440 500	440 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*	068	070	40	40
			Autres* (3)	072	074	3 711	3 711
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	086	624	624
	Charges constatées d'avance*			092	094	816	816
	Total II			096	098	5 191	5 191
	Total général (I + II)			110	112	445 691	445 691
PASSIF				Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		237 500	
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves ()	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131		132		
	Report à nouveau			134		-7 335	
	Résultat de l'exercice			136		13 148	
	Subventions d'investissement	Dépôt n° 987		137			
Provisions réglementées			140				
Total I			142		243 313		
Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		Greffé du Tribunal de commerce de Cusset	156		168 482	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		832	
	Autres dettes ()	dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...	169	172		33 064	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		202 378		
Total général (I + II + III)				180		445 691	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	131 202	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AUVERCAP LES JACQUETS

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le							
						3	0	0	9	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
			services *		217		218			44 200			
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée*				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
	Autres produits				230					5			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232				44 205			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234								
	Variation de stocks (marchandises)*				236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240								
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242					3 470			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244				41			
	Rémunérations du personnel*				250					43 382			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					2 618			
	Dotations aux amortissements*				254								
	Dotations aux provisions				256								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		215	262						
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)						264				49 511			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270				-5 307			
Produits financiers (III)		280		21 600		Charges financières (V)		294		3 146			
Produits exceptionnels (IV)						290							
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300								
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306							
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310				13 148			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		13 148	314					
Régérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles*				322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		1 080				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)					986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)					981		JEI (44. sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)					127		ZRR (44. quindécies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)					991		Investissements outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)					345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
BUD (44 sexdecies)					992								
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346					350		21 600	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648								
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641								
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354		7 372		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables : *								360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372		7 372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

JT

AuverCap Les Jacquets
Société à responsabilité limitée au capital de 237 500 euros
Siège social : 110 Rue des Potiers - 03000 MOULINS
912 311 271 RCS CUSSET

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 FEVRIER 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 13 147,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 147,80 euros
Absorption des pertes antérieures	7 334,52 euros
Solde	5 813,28 euros
A la réserve légale	290,66 euros
Solde	5 522,62 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 5 522,62 euros.

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 243 313,28 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Gérant
Damien JACQUET

